



Les  
**Tout-Petits**

Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel

du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901

Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004

5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

2 avril 2018

## ENSEMBLE CONTINUONS

**Chère amie, cher ami des Tout-Petits,**

Depuis le 1er mars, une nouvelle page s'est tournée dans l'histoire de notre association. Notre directeur général a pris sa retraite. Pendant 30 ans, il a fortement contribué au développement de l'association les TOUT-PETITS. Celle-ci accueille aujourd'hui des enfants et des adultes.

L'association est reconnue tant au niveau local que national pour son engagement sans relâche auprès des personnes en situation de handicap lourd.

Ce sont vos dons qui nous ont permis d'apporter de nombreuses solutions à **des familles dont la vie est bouleversée par l'arrivée du handicap et de ses conséquences.**



..... **COUPON RÉPONSE À RENVOYER DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE** .....



**Je soutiens les Tout-Petits !**

15€  30€  50€  100€  150€

Dons libres :

.....

• Je règle par chèque :  bancaire  postal

• ou par carte bancaire :      

Numéro : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire le : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 derniers chiffres au verso: | | | | |

• Je reçois mon reçu fiscal par email : .....



**Faites un don par Internet sur**  
[www.association-les-tout-petits.org](http://www.association-les-tout-petits.org)

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIÈRES

Date de naissance :

..... / ..... / .....

Date du jour :

..... / ..... / .....

Signature :

## VIVRE DIGNEMENT EST LEUR DROIT, LES AIDER EST NOTRE DEVOIR

C'est dans cet esprit que Monsieur LEGOFF a pris ses fonctions de directeur général. Avec lui, je vais avoir besoin de votre soutien financier pour poursuivre notre action engagée depuis plus de 50 ans.

Vos dons permettent le financement de nouveaux projets d'ouverture ou d'extension d'établissements spécialisés. Sans ce premier levier, les pouvoirs publics ne pourraient s'engager sur un fonctionnement durable.

Ensemble, nous devons continuer à militer et à poursuivre notre action : celle qui se soucie du mieux vivre au quotidien, celle qui n'isole pas, celle qui garantit **un environnement propice aux personnes handicapées qui auront besoin** tout au long de leur vie :

- de tout l'appui médical nécessaire pour leur bien-être
- d'un accès à l'apprentissage et à des enseignements spécialisés pour leur autonomie
- d'un accompagnement sans rupture de parcours

## CONTINUONS DE DONNER DE L'ESPOIR

***Nous avons encore tant à faire pour les familles des enfants et des adultes handicapés ne bénéficiant pas de solution digne. Il reste encore 34 500 adultes et 13 000 enfants sans solution d'accompagnement !***

***Nous ne les oublions pas, il est urgent d'agir. Les TOUT-PETITS ne peuvent le faire qu'avec vous.***

Merci du fond du cœur,

Le Président  
**Thierry LORIN**



[www.association-les-tout-petits.org](http://www.association-les-tout-petits.org)



@lestoutpetits91



lestoutpetits



# Réduction d'impôts

Vous pouvez déduire 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable

<i>Vous donnez :</i>	<i>15 €</i>	<i>30 €</i>	<i>50 €</i>	<i>100 €</i>	<i>150 €</i>
<i>Cela ne vous coûte que :</i>	<i>5,10 €</i>	<i>10,20 €</i>	<i>17,00 €</i>	<i>34,00 €</i>	<i>51,00 €</i>